**MAI 2021** 



## Le journal municipal

## Castillon-du-Gard

## - Nouvelle école -



**Les grands projets** 

PAGE 16



#### Nous étions heureux d'en finir avec 2020. car la nouvelle année 2021 redonnait l'espoir de voir enfin le bout du tunnel.

Force est de constater qu'il va encore falloir attendre un peu, le temps que la vaccination fasse son effet et qu'ainsi une vie « normale » puisse reprendre. Cependant cela ne sera jamais plus pareil il y aura un avant et un après Covid. Les mentalités ont changé, une prise de conscience s'est opérée que dans la vie rien n'est jamais acquis, et qu'il faut donc se recentrer sur l'essentiel.

Notre village est apparu alors comme un havre de quiétude, peut-être un peu trop avec la contrainte des fermetures des restaurants et des annulations de manifestations, cependant quelle chance de disposer d'une si belle nature, d'un environnement magnifique, n'est-ce pas là l'essentiel?

Malgré cette période complexe, où il faut faire face à toutes les urgences et toutes les mesures à prendre, l'équipe municipale avance bien. Chacun a trouvé ses marques, l'organisation de la mairie est efficiente pour essayer d'apporter le meilleur service. Ce journal municipal qui complète les différents supports de communication vous fera le bilan de l'année écoulée, vous renseignera sur les projets à venir et vous donnera des informations utiles dans la gestion de votre quotidien. Comme déjà annoncé, il nous tient à cœur d'achever la révision du PLU, acte fort qui décline la politique à mener pour le futur de notre village, c'est en bonne voie et pourrait être finalisé à la fin de l'année. Nous menons à bien également le projet phare de notre mandat, la nouvelle école. Nous devrions obtenir d'ici peu le permis de construire et pouvoir poser la première pierre en septembre. Mais vous découvrirez au fil des pages que bien d'autres sujets sont portés et que la liste est longue... Je n'ai quant à moi qu'une envie et un souhait, que chaque Castillonnaise, chaque Castillonnais puisse s'épanouir au sein du village et s'investisse pour le faire vivre. Ainsi toutes les initiatives sont les bienvenues car c'est ensemble que nous avançons!

Dans l'impatience de vous retrouvez autour de moments conviviaux et en particulier de la fête votive du village.











### Sommaire

VIE DE LA COMMUNE	
VIE DE LA COMMUNE Édito du maire et sommaire	7
Une équipe efficace pour le meilleur service	
Retour sur l'année 2020	
La presse parle de nous	
PLU	
Urbanisme	
Budget	
Travaux	
Grands projets	
Vie scolaire	
CCAS	18
Bibliothèque	19
Sécurité des biens et des personnes	20
Environnement	21
VIE INTERCOMMUNALE	
L'intercommunalité	26
Pôle d'Equilibre Territorial et Rural (PETR)	26
Rezo Pouce	26
Recensement militaire	26
Elections départementales et régionales	27
CULTURE	
Vie locale et associative	
Vie locale et associative Liste des associations	29
Vie locale et associative	29
Vie locale et associative Liste des associations Les dates à retenir	29
Vie locale et associative Liste des associations Les dates à retenir  LE CARNET	29 30
Vie locale et associative	29 30 31
Vie locale et associative Liste des associations Les dates à retenir  LE CARNET	29 30 31
Vie locale et associative	29 30 31
Vie locale et associative	29 30 31 31
Vie locale et associative Liste des associations Les dates à retenir  LE CARNET  Etat Civil Hommage  LES CASTILLONNAIS À L'HONNEUR  Production de Goji	29 30 31 31 32
Vie locale et associative	29 30 31 31 32 32
Vie locale et associative Liste des associations Les dates à retenir  LE CARNET  Etat Civil Hommage  LES CASTILLONNAIS À L'HONNEUR  Production de Goji	29 30 31 31 32 32
Vie locale et associative	29 30 31 31 32 32
Vie locale et associative	29 30 31 31 32 32 32
Vie locale et associative Liste des associations	29 30 31 31 32 32 32
Vie locale et associative	29 30 31 31 32 32 32
Vie locale et associative	29 30 31 31 32 32 32
Vie locale et associative	29 30 31 32 32 32 33 33
Vie locale et associative	29 30 31 31 32 32 32 33 33
Vie locale et associative	29 30 31 31 32 32 32 33 34 34

Journal municipal de la ville de Castillon-du-Gard - Mai 2021 - Editeur : Mairie de Castillon du Gard. Directrice de la publication : Muriel Dherbecourt. Comité de rédaction : Muriel Dherbecourt, Michel Hivernaud, Marilyn Sahnouni et Aurélie Kochem Édité en 900 exemplaires - Mise en page et création graphique : BFC Marketing

# Une équipe efficace pour le meilleur service!

### Secrétaire Générale - Finances



Mylène Puech Secrétaire générale



Meryl Debierre Prestataire extérieure société AICO Comptabilité- Contrôle de gestion

### Equipe du service technique



De gauche à droite : Gaël DIEGO, Clément MERCIER, Mohammed BOUJAKHROUT (contrat PEC\*) et Laurent MOINE.

### Départ à la retraite

Après plus de 11 ans de service Flavio Ferreira est parti en retraite le 31 mars 2021. Nous lui souhaitons une très bonne retraite.



### Equipe administrative



Delphine Reynaud Secrétaire administrative



Christelle Griotti Urbanisme/CCAS



Cassandra Bonnefille Secrétaire administrative (contrat PEC\*) et remplacement Agence Postale



Aurélie Kochem Gérante Agence Postale et Communication

### Personnel communal rattaché au scolaire et périscolaire



Estelle Relandre Responsable du service périscolaire



Céline Valy Responsable adjointe du centre de loisirs



Danielle Calvet Personnel communal



Catherine Flammang Personnel communal



Murielle Garcia Personnel communal



Sylvie Bedon Personnel communal



Nathalie Durand Personnel communal



Danielle Beugnet Personnel communal Contrat PEC\*



Nathalie Raynaud Personnel communal Contrat PEC\*

### Entretien des locaux



Géraldine Montagut

## \*CONTRAT PEC

\*Parcours emploi compétences : contrat aidé (co-financé par l'Etat)

- Cassandra Bonnefille
- Mohammed BouJakhrout
- Nathalie Raynaud
- Danielle Beugnet

### Sécurité



Fabrice Suze Agent de Sécurité Voie Publique (ASVP)

## Retour sur l'année 2020!

Depuis plus d'un an la Covid-19 bouleverse notre quotidien et notre façon de vivre. Face à cette crise sanitaire le village s'est adapté. Revenons sur les événements du village durant l'année 2020 qui se sont déroulés dans le respect et les règles des gestes barrières.

## Elections municipales le conseil Municipal a été élu au 1<sup>er</sup> tour





Mobilisation de bénévoles du village pour la fabrication de masques.





### Mise en place des mesures sanitaires en Mairie:

- changement d'horaires d'ouverture au public,
- mise en place d'une vitrine en Plexiglass à l'accueil,
- mise à disposition de gel hydroalcoolique,
- · port du masque obligatoire.





• Cérémonie du 8 mai en présence de Jean-Louis Berne (ancien Maire de Castillon du Gard)



• Fleurissement de la Mairie par Christian Dampfhoffer, habitant du village



· Retour à l'école après le premier confinement, Toutes les classes ont pu rouvrir dans le respect des règles sanitaires et de sécurité.



• Animation à la Maison de Retraite pour la Fête de la Musique



• Cérémonie de départ des CM2 en petit comité avec les distanciations requises



• Récital de la Soprano Amy Blake en présence d'un public nombreux à la Maison des Associations de Castillon du Gard



• Reprise / Ouverture de la « boulangerie pâtisserie à l'ancienne » sur la place du village



• Spectacle gratuit du cirque le Western Show



• Marché Nocturne organisé par le salon Le Miroir et Un Moment entre Filles





#### • Traditionnelle Brocante dans le respect des consignes Covid





• Rentrée des classes particulière de nos petits écoliers après pour certains plus de 6 mois d'absence





• Réfection du clocher et travaux de la **Chapelle Romane** (actuels cantine scolaire et centre de loisirs de Castillon du Gard)







#### • Passage du Tour Cycliste International Féminin d'Ardèche (TCFIA)





• Réunion en présence de l'Office de tourisme pour la labellisation accueil vélo



• Brocante Casa Benelli





• Le village décoré pour Halloween par les enfants du centre de loisirs et des bénévoles malgré le reconfinement.





#### Commémoration du 11 novembre

Mise à l'honneur des porte-drapeaux:

Roger Meger:

25 années de bons et loyaux services

**Roland Duval :** 5 années de bons et loyaux services, successeur de Roger Meger





Opération Téléthon par internet



• Goûter de Noël à la Maison de Retraite





• Marché de Noël virtuel organisé par la Municipalité avec les commerçants, producteurs et artisans Castillonnais.



• Décoration de Noël dans le village





## La presse parle de nous

#### Communiqués de presse

#### Une compagnie circassienne hébergée à Castillon du Gard pendant le confinement, histoire d'une rencontre....

Le cirque « le Western Show » séjournait dans notre région au moment où les restrictions de déplacement ont été mises en place le 17 mars dernier. Après avoir sollicité plusieurs municipalités pour disposer d'une aire de stationnement, seule Castillon du Gard a répondu favorablement. La famille circassienne a ainsi été hébergée sur le territoire communal, sans toutefois pouvoir présenter de spectacles, donc rapidement sans ressources. La municipalité décidait de les soutenir davantage, en leur délivrant des bons alimentaires et en leur fournissant eau et électricité durant toute la période du confinement.

Pour remercier le village, le cirque offre aux enfants et aux familles de Castillon du Gard une représentation gratuite le 17 juin prochain à 17h00 sur le stade,

Cette compagnie est dirigée par les descendants

de la famille Loyale, qui pratique l'art circassien depuis le 16e siècle! Cette longue tradition du spectacle vivant, menacée par le contexte sanitaire, méritait bien d'être soutenue, en cette période où chacun a pu mesurer que la solidarité est une valeur fondamentale.

Ce spectacle est autorisé par la Préfecture du Gard en référence au décret n°2020-663 du 31/05/2020, article 45-III. En raison d'une jauge réduite par les mesures sanitaires, il est réservé aux castillonais.es.



« La bicyclette est l'une des rares inventions humaines qui ne servent qu'au bien » (Paul Guth). En prise avec notre désir de nature et notre besoin de ralentir le temps, le vélo fait son retour et se met à la portée de tous avec l'assistance électrique. Grimper au sommet d'un village perché comme celui de Castillon du Gard est devenu aisé, d'autant que cette commune se met à la cadence du vélo pour ses habitants comme pour les cyclotouristes. La maire et conseillère départementale, Muriel Dherbecourt, est elle-même une adepte du deux-roues et ne se déplace qu'avec lui dans sa commune. Sa conviction pour ce mode de déplacement doux est un axe fort du projet municipal, elle a d'ailleurs été choisie comme ambassadrice du Gard pour la 18e édition du tour cycliste féminin international de l'Ardèche : « je suis fière d'avoir été choisie comme ambassadrice pour sa promotion dans le Gard, et plus particulièrement

pour sa 5e étape qui traversera ma commune le 7 septembre 2020. Les femmes ont toute leur place dans le cyclisme, elles montrent comme dans bien des domaines leur capacité, l'endurance, leur talent. Outre le sport, ces femmes se battent pour de nobles causes, associer l'esprit sportif à la défense de l'environnement, à la lutte contre le cancer ou à la défense des violences faites aux femmes dans le sport par exemple, ne peut qu'emporter ma totale adhésion. ».

Aujourd'hui, la pratique du vélo se décline pour tous les usages, en témoigne le pèlerinage à vélo « pélé VTT », organisé cet été à l'initiative du diocèse de Nîmes, qui a fait une halte à Castillon du Gard pour célébrer une messe à la chapelle Saint Caprais.

La pratique du vélo revient en force sous l'impulsion des préoccupations environnementales, les voies vertes et pistes cyclables se multiplient, dans le Gard comme ailleurs. Castillon du Gard, en phase de labellisation « accueil-vélo », se positionne comme un « village-étape » incontournable, où les adeptes du vélo trouveront tout ce dont ils ont besoin, dans un écrin médiéval.



Le Républicain

#### Un artisan boulanger-pâtissier qui travaille à l'ancienne pour la nouvelle boulangerie-épicerie de Castillon du Gard...

La vitalité de nos villages repose en grande partie sur les commerces de proximité, sous peine de devenir des « villages dortoirs » où les habitants ne se rencontrent pas.... Et que dire de la place particulière de la Boulangerie où palpitent le pain, les gâteaux, les petites annonces... C'est pourquoi la Mairie de Castillon du Gard a réalisé des travaux dans un local communal en 2018 (grâce au soutien du fonds européen Leader) pour ouvrir une boulangerie — épicerie au cœur du village.

Le 25 juillet prochain, la nouvelle Boulangerie-Epicerie va rouvrir ses portes. A sa tête, Victor Cano, un véritable artisan boulanger-pâtissier qui travaille à l'ancienne et qui va s'employer à régaler les Castillonais et les visiteurs! Au menu, des pains pour tous les goûts fabriqués à base de levain et sans conservateur, tout comme les viennoiseries et la biscuiterie. Les spécialités salées seront aussi à l'honneur (fougasses aux olives, aux anchois, aux grattons, pain au chorizo ou encore pain aux figues et miel.). Pour les fêtes, M. Cano nous fera découvrir sa recette de nougat et de pompe à l'huile.

L'épicerie met en avant les producteurs locaux, dans une logique de circuit court (fruits et légumes de saison, vins, huile d'olive . . . ) ainsi que des produits frais (fromage de chèvre et boissons fraîches).

Nathalie Cano, son épouse, vous accueillera avec le sourire, 7 jours sur 7, de 6h30 à 13h et de 16h30 à 19h30, fermé le dimanche après-midi et mercredi après-midi (horaires d'été). Possibilité de commander des gâteaux pour vos fêtes ou évènementiels.

Le Républicain

#### Ouverture de la boutique éphémère de Castillon: 3e édition!

Perché sur son piton rocheux, le village de Castillon du Gard ne se contente pas d'être beau dans le paysage du Pont du Gard, il est aussi vivant et même très vivant l'été. Dans cet écrin moyenâgeux, au cœur de son ancien four banal, va s'ouvrir durant tout l'été, la boutique « le temps d'un été ». Ce concept store propose des articles de décoration, vêtement et accessoire réalisés à partir de matières naturelles par des créateurs de la région. On pourra, entre autres, admirer le travail de potiers, de créateurs de vêtement, d'une créatrice d'écriture poétique sur fil de fer... La boutique est tenue par une passionnée qui vous fera découvrir l'approche artistique qui anime les créateurs locaux qu'elle met en avant.

Cette prestation, qui complète l'offre proposée par les commerçants de Castillon, vient renforcer l'attractivité du village grâce à la mise à disposition d'un bâtiment communal.

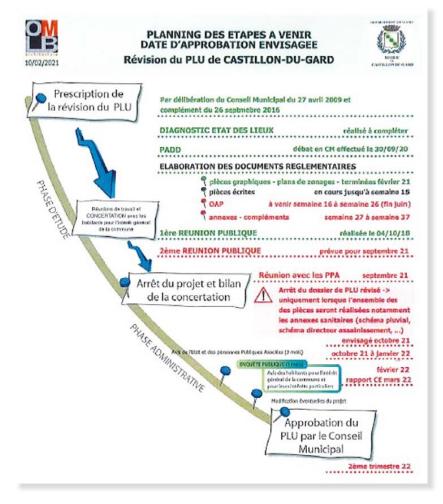
Ouverture le 26 juin jusqu'en septembre (du lundi au dimanche de 10h à 13h // 15h à 19h30)

(Possibilité de livraison sur le lieu de vacances des touristes de passage jusqu'à une vingtaine de km de

## PLU: Pourquoi une révision?

#### Le PLU Plan Local d'Urbanisme décline la politique à mener pour les 20 prochaines années.

Une des priorités est de conserver un équilibre générationnel notamment en attirant des jeunes couples. Faciliter l'accès à du foncier moins couteux doit être une priorité. La révision avance bien et devrait s'achever fin d'année 2021.



#### LE SAVEZ-VOUS?

La révision du PLU est encadrée par des documents supra-communaux. Il s'agit de règles édictées par la Communauté des Communes Pont-du-Gard et par le SCoT Pays d'Uzège Pontdu-Gard (Schéma de Cohérence Territoriale).

### Lotissement Les Cistes (anciennes carrières SNET)

4 terrains communaux

1 espace vendu à un aménageur pour 11 à 12 lots

#### **Lotissement Font Grasse**

4 terrains communaux près de la nouvelle école

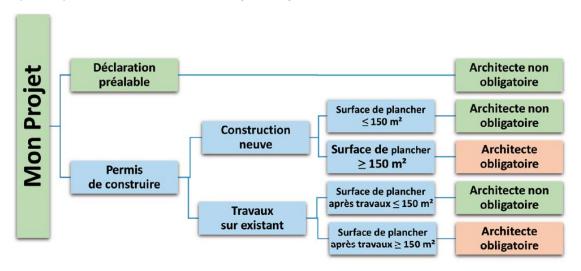
Nouvelle école avant-projet définitif (APD), achevé. Permis de construire en cours, imminent.

Aménagement du centre ancien vers une vocation artistique Parc photovoltaïque exploitation prévue au 1<sup>er</sup> janvier 2024 Projet de forum Augusti

## Urbanisme

#### SERVICE AUX ADMINISTRÉS

Les règles générales d'un projet de construction sont présentées dans le schéma çi dessous. Si vous avez un projet d'aménagement, de construction, d'extension ou si vous souhaitez obtenir des renseignements sur une parcelle, prenez contact avec le service urbanisme de la Mairie pour être informé et conseillé, ainsi vous gagnerez du temps! Vous pouvez aussi consulter: www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F1986



#### LE SERVICE URBANISME DE LA COMMUNE

Il est à votre disposition du lundi au jeudi de 8h à 12h sur rendez-vous en appelant le **04.66.37.64.89** ou par mail **urbanisme@castillondugard.fr**.



#### La commission urbanisme

La commission urbanisme étudie vos projets de construction et donne son avis sur sa faisabilité.

Membres de la commission urbanisme :

- Madame **DHERBECOURT Muriel**, Maire
- Monsieur VALLESPI Joachim, 1er adjoint
- Madame **PEYRO Brigitte**, adjointe
- Monsieur COLAS Dominique, adjoint
- Madame **SORET Mariève**, conseillère municipale



#### Le service urbanisme en chiffres

En 2020, **31 permis de construire** ont été enregistrés

**42 déclarations préalables** ont été instruites

#### **NOUVELLE PRODÉDURE:**

### Vous avez un projet de construction ou vous avez construit récemment?

Pensez aux finitions de votre maison et notamment aux enduits y compris de vos murs de clôture. A la fin de votre chantier vous devez demander une attestation de conformité. Elle est délivrée après vérification de vos travaux. Attention, la loi Engagement Proximité du 28 décembre 2019 donne maintenant la possibilité à la commune de se mettre en conformité sous astreinte financière, bien évidemment dans le respect strict de la procédure.



## Budget

Le budget d'une commune est composé de deux sections :

#### LA SECTION FONCTIONNEMENT

Comprend toutes les charges de gestion courante permettant le fonctionnement de la mairie (dépenses à caractère général, frais de personnel). Ces dépenses sont financées par des recettes telles que les contributions directes locales (taxe foncière) et les dotations de l'Etat.

#### LA SECTION INVESTISSEMENT

Elle regroupe dans les dépenses toutes les opérations d'acquisition de biens mobiliers ou immobiliers, les gros travaux et le remboursement du capital des emprunts qui diminue l'endettement. En recettes, on trouve:

- Les subventions
- · Les reventes de biens
- L'autofinancement

En 2021, le budget de la commune s'équilibre comme suit:

Les dépenses et recettes de la section de fonctionnement s'équilibrent à

1 549 227.27 €

Les dépenses et recettes de la section d'investissement s'équilibrent à

1 677 997.47 €

Il s'agit d'un budget de fonctionnement maitrisé qui doit néanmoins faire face à une forte hausse de la contribution au SDIS (service pompier du Gard) de + de 70% en 4 ans. Passant de 28 167 euros en 2018 à 49 361 euros en 2021.

En conséguence, la commune de Castillon du Gard s'est regroupée avec les communes de moins de 3500 habitants pour contester cette inégalité de traitement des territoires.

Un budget ambitieux résolument tourné vers l'investissement avec de nombreux projets à venir :

groupe scolaire, Plan Local d'Urbanisme, réfection de chemins, création de lotissements, parc Photovoltaïque, remise en état du stade, ...

#### Les taxes locales

- Suppression de la taxe d'habitation : la taxe d'habitation a été modifiée par la loi de finances 2018. Pour près de 80 % des foyers fiscaux, la taxe d'habitation a été définitivement supprimée dès cette année, après avoir été allégée de 30 % en 2018, puis de 65 % en 2019. Pour les 20 % des ménages restants, l'allègement sera de 30 % en 2021, puis de 65 % en 2022.
- Concernant les répercussions pour la commune : cette année un mécanisme de compensation est mis en place par l'Etat. La commune va percevoir la part départementale de foncier bâti, représentant un taux de 24.65% diminué d'un coefficient correcteur (afin que le reversement de la taxe de foncier bâti du département corresponde aux taux de taxe d'habitation de la commune).

Sur votre avis d'imposition de taxes foncières 2021, seule la colonne « Foncier bâti » de la commune apparaîtra avec un taux de 36.31% correspondant au taux de 24.65% départemental + 11.65% communal\*.

#### Où se situe la commune par rapport au reste du Département et des communes voisines?

Castillon du Gard: 11.65 (Part communale\*)

Communes avoisinantes	Taux « Foncier bâti » 2020
Saint Hilaire d'Ozilhan	17.20
Valliguières	14.34
Remoulins	18.39
Vers Pont du Gard	13.20

Taux moyen 2020 communaux de 2020 au niveau :				
	Départemental	National		
taxe foncière (Bâti)	48.86	46.27		
taxe foncière (Non bâti)	70.34	49,79		

Pour les subventions et les participations à des dépenses obligatoires telles que le SDIS (service départemental d'incendie et de secours), notre commune est toujours pénalisée par son potentiel

Le potentiel fiscal est un élément de mesure de richesse théorique de ses habitants, ce qui ne donne pas pour autant plus de richesse au budget de la commune, bien au contraire.

Le potentiel fiscal pour la commune est de 704 euros par habitant contre 499 euros pour le Département ou bien supérieur à celui des communes voisines.

Ce constat nous amène à revoir la conduite à tenir pour les années à venir, la révision du PLU est un outil qui permet de rééquilibrer la population par exemple en favorisant l'arrivée de jeunes couples en libérant du foncier abordable, ou en offrant des infrastructures attractives comme une belle école, facilement accessible dans un bel environnement.

## Les travaux

L'ensemble des travaux réalisés sur la commune vise autant à sécuriser les bâtiments qu'à embellir l'ensemble du village.

#### LES TRAVAUX REALISÉS



#### Réhabilitation des accès du village

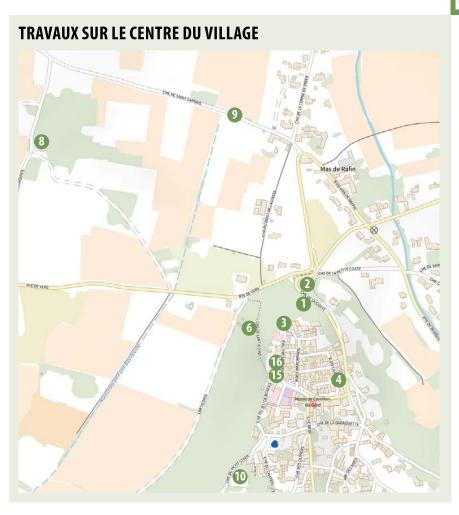
 Un chantier important de nettoyage des terrains communaux qui bordent le chemin de la Coste a débuté pour éliminer les végétaux (taillis, lierres et arbres morts) qui « gangrènent » la pente et l'ouvrage d'accès dont les parapets et l'escalier menacent de s'effondrer 2 , ceux-ci nécessitent une « reconstruction » ; ces travaux qui incombent au département sont programmés pour l'été. Ainsi, l'accès nord du village sera mis en sécurité et mis en valeur grâce à la plantation d'oliviers, la remise en place des chasses-roues (borne destinée à protéger un mur ou l'embrasure d'une porte

cochère des roues des voitures) et de l'éclairage de



#### Nettoyage des parapets :

Les parapets de la place Mistral 3 et de la porte médiévale 4 ont été également débarrassés de leur énorme volume de lierre qui détruise la maçonnerie et occulte la vue. Afin de compléter le travail des employés municipaux, une sensibilisation des riverains va être entreprise pour consolider l'action de la municipalité.



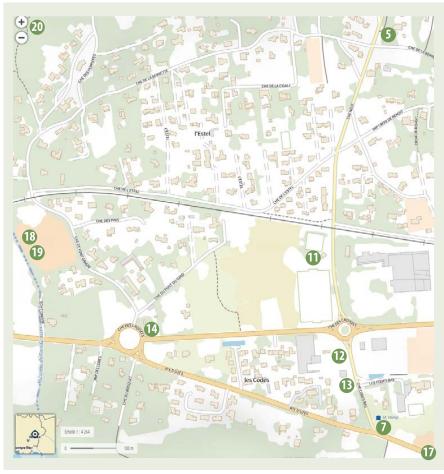
#### Restauration de l'abribus

L'abribus au croisement du chemin Neuf et du chemin de la Berrette a été rénové pour embellir l'entrée du village.





- · Les travaux de renforcement électrique sont maintenant terminés sur l'ensemble des quartiers du village. Les nouveaux transformateurs sont désormais opérationnels.
- Dans certains quartiers les lignes électriques ont été enfouies ce qui va permettre de supprimer certaines portions de lignes aériennes sur les quartiers de la Charrette et des Oliviers.



Nous avons fait le choix de confier certains travaux de restauration à des chantiers d'insertion, dispositifs qui embauchent des personnes sans emploi pour leur remettre le pied à l'étrier. Au travers de ces actions, la Municipalité réalise ainsi 2 objectifs.

#### LES TRAVAUX À VENIR

#### Poursuite de la réhabilitation du Chemin de l'Articoyse

La réhabilitation du chemin qui relie le centre village au mas Raffin est confiée à un chantier d'insertion porté par le Syndicat Mixte des Gorges du Gardon, dont Muriel Dherbecourt est la Vice-Présidente.

#### 🕜 Réfection des bâtiments graffités

Deux bâtiments entièrement taqués vont être recouverts d'une fresque mettant en valeur notre village et invitant les visiteurs à venir profiter d'une halte gourmande et de détente dans nos restaurants et commerces.

Ces travaux sont confiés à un autre chantier d'insertion gardois porté par Présence 30. Le chantier sera financé par la SAUR et ENEDIS car ces bâtiments leur appartiennent.





#### **Quartier de Saint Caprais**

- Restauration de la toiture de la chapelle Saint Caprais (co-financement à 50% de l'unité départementale de l'architecture et du patrimoine du Gard).
- 9 Réfection en Mai 2021 du chemin de Saint Caprais suite aux travaux d'adduction d'eau.

#### Rénovation du petit stade pour le plaisir des enfants

Mise en conformité des jeux existants et installation de nouveaux jeux ainsi que de nouveaux bancs et une table pour le confort des parents.

#### Les équipements sportifs • Le stade

Le stade a vocation à « reprendre du service » pour accueillir une équipe de foot féminine (projet prévu pour 2022). Sa remise en fonction comprend la sécurisation et la remise en service d'un vestiaire, la mise en place d'un système d'arrosage pour la pelouse.

#### · Le tennis

La commune a installé une gouttière pour éviter l'accumulation d'eau de pluie sur la dalle qui mène aux containers poubelle.

## Grands projets

La municipalité facilitatrice de projets économiques et touristiques.

La Mairie a pour projet de dynamiser la vie économique et le tourisme sur le village, tout en contribuant au développement des services pour tous les habitants. Pour cela, elle réalise des travaux d'embellissement des entrées du village et facilite l'installation d'entrepreneurs sur notre commune.

#### LA COMMUNICATION **TOURISTIQUE**

Castillon du Gard est de nouveau à l'honneur sur le très renommé Guide Vert Michelin : notre village bénéficie d'une étoile dans la nouvelle sélection



#### 18 Nouvelle école de Castillon et salle communale polyvalente

LE PROJET PHARE DE

LA MANDATURE

Le bâtiment regroupera l'école maternelle et primaire. Il sera situé sur le beau terrain arboré Chemin de Font-Grasse.

Le projet est conduit par le cabinet d'architectes de M. Fanzutti. Le permis de construire a été déposé fin décembre 2020. L'avant-projet définitif est achevé, la consultation des entreprises va être lancée. Les fouilles archéologiques préventives sont prévues en juin 2021.

La pose de la première pierre pourrait intervenir en septembre 2021. Pour rappel, le bâtiment intègrera également une salle communale avec dans la cour de récréation un jardin potager pédagogique.

La commune convoite la labélisation «no watt» auprès de la Région correspondant à la reconnaissance d'un projet éco-responsable.



#### Harmonisation de la signalétique du village

La commune a créé une nouvelle identité visuelle : nous avons voulu compléter notre blason, qui nous rattache à notre passé avec une illustration qui représente notre village dans sa globalité « Castillon de bas en haut et de haut en bas ». Nous souhaitons au travers cette charte graphique traduire notre volonté de relier l'ensemble des quartiers de Castillon du Gard et symboliser notre souhait d'aller de l'avant tout en n'oubliant pas nos racines.



Ce « logo » va être utilisé pour la signalétique du village et sera décliné sur différents supports, comme par exemple les poteries qui seront placées au centre village ou sur des magnets.

#### LES NOUVEAUX COMMERCES ET **SERVICES AUX HABITANTS ET TOURISTES** (voir carte page 13)

La maison du terroir : espace de vente et de mise en valeur des produits du terroir sur le rondpoint devant Chausson Matériaux.

Aire de stationnement de camping-car : en face de la MFR, ouverture pour la saison estivale.

- Zone d'activité commerciale qui a ouvert en mars 2021 sur la RD 19A: tabac/presse, boulangerie, agence immobilière.
- (I) Ouverture d'un concept store « le temps d'un été » (saison estivale) au cœur du village se transformant en « le temps d'un thé », salon de thé en synergie avec la boulangerie du centre village pendant la période automnale et hivernale.
- Boulangerie Pâtisserie « A l'ancienne » du centre village, le commerce a été repris par M. et Mme Cano. Des travaux de remise aux normes pour installer les fours ont été réalisés aux frais de la Commune.

#### **FAVORISER L'INSTALLATION DE NOUVELLES FAMILLES A CASTILLON**

**1** Le château de Bellevue aux Croisées sera réhabilité avec la création de 11 appartements qui seront destinés à la location. Ce projet est porté par un promoteur privé.

#### (P) Lotissement dit de Font Grasse.

Juste en face de l'école, 4 ou 5 terrains à bâtir viabilisés seront proposés à la vente.

#### 20 Lotissement dit « les Cistes »

- Sur une partie du site de la SNET (en haut du chemin des perrières). Suite à l'éviction du promoteur Nexity, un nouvel aménageur (Urba Sud Concept) a été choisi par la Municipalité pour créer 12 terrains à bâtir d'une surface moyenne 500 m<sup>2</sup>.
- La Municipalité va également proposer en vente directe 4 parcelles sur ce même site (2 parcelles de 800 m<sup>2</sup> et deux autres de 500 m<sup>2</sup>). Les autorisations d'urbanisme sont obtenues et les travaux vont être lancés (pour plus d'informations, contacter la Mairie)
- · Maintien des services techniques avec réhabilitation de la maison du gardien qui comprendra également un appartement conventionné. L'ensemble des bâtiments sera mis aux normes.

Ces nouvelles constructions sont rendues possibles par la réalisation d'une nouvelle station d'épuration. Située à Remoulins elle raccordera 4 villages: Vers Pont du Gard, Castillon du Gard, Remoulins et Saint Bonnet. Elle est dimensionnée pour 13 500 équivalents habitants. Cette station « nouvelle génération » traitera les effluents en restituant une eau « qualité baignade », ce label garantit une très haute qualité environnementale. Fin des travaux prévue en 2022.

## Vie scolaire

Nos enfants ont repris le chemin de l'école, la Municipalité et l'équipe enseignante ont travaillé ensemble pour réussir au mieux cette année scolaire perturbée par le protocole COVID. Retours sur cette année particulière...

« La rentrée s'est très bien passée dans le respect des règles sanitaires et de la distanciation physique. Merci aux parents, corps enseignant et personnel communal qui ont permis que cette rentrée se réalise dans la bonne humeur!»

Joachim Vallespi

1er adjoint, en charge de l'école



Loi EGalim voté en 2018, continue de se déployer dans les cantines scolaires. Cela a commencé avec la mise en place d'un menu végétarien par semaine et la suppression des ustensiles plastiques à usage unique. D'ici 2022, la cantine devra proposer 50% de produits de qualité et durables, dont 20% de produits biologiques.



Le contrat société Terres de Cuisine a été renouvelé pour 3 ans pour une optimisation du coût le contrat est mutualisé avec plusieurs communes.

« Nous avons réorganisé le service et le travail des agents. En effet, avec la COVID, nous mettons en œuvre un protocole strict de nettoyage et de désinfection des locaux, sans compter l'aération plusieurs fois par jour des espaces occupés par les élèves.



Avec le port du masque et les mesures de distanciation, les échanges avec les parents sont devenus plus compliqués. Ils sont pourtant très importants. Aussi, pour moi en ce moment, il est essentiel de préserver les temps d'échanges avec les parents pour le bien-être des enfants. Je profite de cette interview pour leur redire qu'ils peuvent me joindre pour échanger au 06 16 83 41 67 »



Responsable du service périscolaire



#### Quel est le programme pédagogique du centre de loisirs cette année?

« Avec les mesures COVID, nous avons créé 3 groupes d'enfants par tranche d'âge afin de respecter les mesures de distanciation. Le programme pédagogique est toujours construit à partir des envies des enfants. L'année dernière, il était axé sur la protection de l'environnement.

Cette année, le programme général qui sera décliné dans les 3 groupes portera sur la réalisation d'une bande dessinée sur l'histoire des rues de notre village avec l'aide des Avengers et de Boule et Bill. Les enfants vont aussi faire du sport en lien avec ces personnages de BD... ».

Responsable adjointe du Centre de Loisirs





	Niveau	Nombre d'enfants	Total par classe	Nombre de familles
Classe 1	MS	20	20	11
Classe 2	PS	12		
	GS	12	24	16
Classe 3	GS	5		
	CP	16	21	16
Classe 4	CE1	17	17	11
Classe 5	CE2	4	18	17
	CM1	14		
Classe 6	CM2	21	21	21
Total	6 classes	121 élèves	121 élèves	92 Familles

Tableau récapitulatif des effectifs d'enfants

(année scolaire 2020-2021)

## CCAS

#### CCAS

#### **2020 EN QUELQUES CHIFFRES:**

- 5 Aides sociales allouées : 1203 euros
- 5 primes de naissances versées : 100 euros
- 3 Activités pour les enfants : 368 euros
- 2 Activités pour les ainés : 368 euros
- 116 paniers gourmands ont été distribués
- · Des manifestations ont été organisées à la Maison de Retraite « Le Moulin »

Animation musicale avec le « groupe La Belle Époque », Goûter de Noël et Danse Country avec les enfants du centre de loisirs.

• 2 activités jeunes ont été organisées Une sortie au lasergame/ bowling d'Uzès et un atelier de fabrication de masques.



#### Le CCAS accompagnent tous les castillonnais, tout au long de la vie :

- Prime de naissance (30 €)
- Animations et sorties pendant les vacances scolaires
- Favoriser le lien intergénérationnel
- Aide et soutien aux familles rencontrant des difficultés
- Aide administrative
- · Animations pour les personnes âgées
- Suivi des personnes âgées à leur domicile (appel téléphonique ou visite) en cas d'intempéries

Avec la pandémie de la COVID 19, le CCAS s'est organisé différemment pour pouvoir assurer la continuité du service, notamment auprès des personnes les plus fragiles de notre village mais il n'a pas été possible d'organiser des animations et des sorties pour les enfants et la maison de retraite.

#### Membres Centre communal d'Action Sociale :

Suite aux dernières élections municipales, le CCAS s'est renouvelé. Ses missions sont essentielles pour la cohésion sociale du village. Depuis mai 2020, il est présidé par madame le maire, Muriel Dherbecourt, accompagnée de son adjointe, Brigitte Peyro, en tant que Vice-Présidente.

- Membres internes « conseil municipal » : Madame Mariève Soret, Madame Géraldine Vilar, Madame Carole Goument, Madame Ludivine Lustremant et Monsieur Cédric Roussel.
- Membres externes : Madame Joséphine Andreoli, Madame Sylvie Dubroeucq, Madame Françoise Pibernus, Madame Caroline Vignal, Monsieur Michel Lloret et Monsieur Yannick Ode.

















Mariève Soret

Géraldine Vilar

Carole Goument

Ludivine Lustremant









Françoise Pibernus







Caroline Vignal

Michel Lloret

### Restos du coeur

La commune a signé une convention avec les restos du cœur, un camion est présent tous les jeudis parking des associations à Remoulins.



#### **CENTRES AÉRÉS**

Sernhac et Collias continuent d'accueillir les enfants de Castillon du Gard pendant les vacances scolaires (dans le cadre de la convention signée entre notre commune et celles de Sernhac et de Collias). Attention avec la crise sanitaire les conditions d'accueils peuvent être modifiées.

#### Prendre contact avec le CCAS

Si vous rencontrez des difficultés, le CCAS peut vous accompagner et faire l'interface avec les bons interlocuteurs du territoire. Vous pouvez prendre RV auprès du secrétariat de la Mairie : 04 66 37 12 74

#### **CENTRES DE VACCINATION CONTRE LA COVID 19**

#### **GARD**

- Centre de vaccination CH Mas Careiron 16 bis Chemin du Paradis, 30700 Uzès 08 09 54 19 19 - Prendre rendez-vous en ligne
- Centre de vaccination Uzès Place de l'Evêché - Salle Polyvalente 30700 UZES 08 09 54 19 19 - Prendre rendez-vous en ligne
- Centre de vaccination de Beaucaire 13 Avenue Jean Bouin - Gymnase Angelo Parisi 30300 BEAUCAIRE - 08 09 54 19 19
- Centre de vaccination- CH Bagnols 280 Avenue Alphonse Daudet 30200 Bagnols-sur-Cèze - 08 09 54 19 19
- Centre de vaccination Grand Public Centre culturel Léo Lagrange - Salle D Place Flora Tristan 30200 BAGNOLS-SUR-CEZE 08 09 54 19 19 - Prendre rendez-vous en ligne
- Centre de vaccination CHU Nîmes 286 Rue du Professeur Robert Debré 30900 Nîmes 08 09 54 19 19 - Prendre rendez-vous en ligne Centre de Vaccination Nîmes Costières 123 Avenue de la Bouvine 30900 NIMES 08 09 54 19 19 - Prendre rendez-vous en ligne
- Centre de vaccination COVID BELLEGARDE TERRE D'ARGENCE 1 Rue du Cadereau Salle les Cigales 30127 BELLEGARDE 08 09 54 19 19 - Prendre rendez-vous en ligne
- Centre de vaccination Terre de Camarque Rue des Marchands 30220 AIGUES-MORTES 08 09 54 19 19 - Prendre rendez-vous en ligne
- Centre de vaccination La Prairie 177 Chemin des Sports - Complexe sportif La Prairie Salle Multisport 1 30100 ALES 08 09 54 19 19 -Prendre rendez-vous en ligne
- Centre Vaccination Le Vigan 24 Avenue Emmanuel d'Alzon 30120 LE VIGAN 08 09 54 19 19 - Prendre rendez-vous en ligne
- Centre Intercommunal de vaccination Covid 19 - Le Forum - Les Angles / SIDSCAVAR 10 Boulevard des Carrières 30133 LES ANGLES 08 09 54 19 19 - Prendre rendez-vous en ligne
- Centre de vaccination Pont-Saint-Esprit 70 Avenue Gaston Doumerque « La Cazerne » 30130 PONT-SAINT-ESPRIT 08 09 54 19 19 - Prendre rendez-vous en ligne
- · Centre de vaccination Espace Désiré Rousset 19 Avenue du 11 Novembre 30260 QUISSAC 08 09 54 19 19 - Prendre rendez-vous en ligne
- Centre de vaccination Vauvert Petite Camarque Rue Louise Désir Salle Bizet 30600 VAUVERT 08 09 54 19 19 - Prendre rendez-vous en ligne

Pour les personnes dans l'incapacité de se déplacer merci de vous adresser à la mairie.

Le Cas vous accompagne également pour l'accès à la vaccination dans le respect des directives gouvernementales.

## Bibliothèque

Plus de 1600 livres vous attendent à la bibliothèque!



Au total, la bibliothèque propose aujourd'hui plus de 1 600 livres. Il y en a pour tous les goûts et tous les âges (enfants, adolescents, adultes). La bibliothèque propose en temps normal des animations autour du livre et de la lecture (présence d'auteur gardois, réalisation de marques pages avec les enfants, lecture sous la tente avec des torches électriques...).

Le rythme d'acquisition d'ouvrages est maintenu avec l'achat de 143 nouveaux ouvrages et 123 dons de livres soit au total 266 nouveaux livres qui vous attendent.

La bibliothèque a dû fermer ses portes pendant le confinement mais elles sont de nouveau ouvertes depuis septembre 2020, sans avoir pu mettre en place les animations habituelles. La bibliothèque est animée par une équipe de 10 bénévoles, Brigitte Peyro assurant le lien avec la municipalité et le réseau des bibliothèques de la communauté de communes du Pont du Gard

### La bibliothèque en pratique

L'inscription est gratuite (il suffit de remplir une fiche d'inscription).

Horaires « normaux » : jeudi 16h30 à 18h30 et le samedi de 9h30 à 11h30.

Les livres sont prêtés pour une durée de 3 semaines qui peut être prolongée (sauf pour les nouveautés). En raison de la crise sanitaire, la bibliothèque est ouverte uniquement le samedi matin.



Pour en savoir plus, vous pouvez voir un reportage sur la bibliothèque sur la chaine castillondugard TV.



## Sécurité des biens et des personnes

#### PLAN DE SAUVEGARDE

Le changement climatique est une réalité auquel chacun de nous doit faire face pour anticiper les désagréments qu'il va inévitablement engendrer. Comme vous le savez, notre territoire est notamment exposé aux risques canicule, inondation et incendie, sans compter les épidémies.

Ces questions sont traitées par la Municipalité au travers de la refonte du plan de sauvegarde qui établit les protocoles et les procédures de manière à mettre la population en sécurité en cas de risques majeurs. Ce document est consultable en mairie ou sur son site internet:

www.castillondugard.fr

#### INCENDIE

#### Prévention des incendies : du 15 juin au 15 septembre.

L'usage de tout appareil (à moins de 200 mètres des zones exposées au risque d'incendie de forêt) susceptible de produire un échauffement ou une étincelle est réglementé (ex: tronçonneuse, brise roche de type BRH etc...)

Ceci s'impose à toute personne quel que soit son activité, sa nature ou sa fonction (particuliers, professionnels, agriculteurs...). La réglementation s'applique en fonction du niveau de vigilance incendie.

#### **CAMERAS**



4 caméras viendront compléter le réseau déià existant des 21 caméras. Ces dernières seront positionnées à des endroits stratégiques aux Croisées et au rond-point chemin du Bosquet.

Ces caméras sont subventionnées par la DETR (Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux). Notre réseau performant rend service non seulement aux Castillonnais mais également à l'ensemble du territoire.





#### RADARS PÉDAGOGIOUES

La vitesse est excessive dans la commune. Des contrôles de vitesse par la gendarmerie vont de nouveau avoir lieu. Ils seront annoncés sur le panneau lumineux.

A titre préventif, 2 radars pédagogiques seront positionnés au Chemin Neuf et sur la RD19.



La commune va adhérer à la charte « Ville Prudente » qui permet une approche de tous les moyens à mettre en place pour une vie « sereine » dans le village et le partage, piétons, vélo, voiture, cheval... Un groupe de travail va être constitué pour l'amélioration de la sécurité routière, les contributions des habitants seront les bienvenues. VILLEPRUDENTE Le label des communes qui s'engagent pour la prévention et la sécurité routières

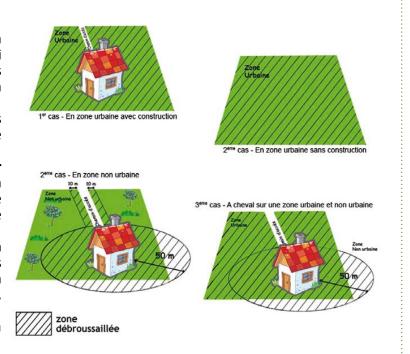
## Environnement

#### **VOS OBLIGATIONS DE** DÉBROUSSAILLEMENT

Si vous êtes propriétaire ou ayant droit d'un terrain bâti situé à moins de 200m d'un espace naturel boisé, le code forestier ainsi que l'arrêté préfectoral n°2013-008-00007 du 8 janvier 2013 vous imposent de débroussailler et de maintenir votre terrain en bon état et ce, avant le 15 juin de chaque année.

- Vous êtes en zone urbaine ou dans un lotissement : vous devez débroussailler l'intégralité de votre parcelle, qu'elle soit bâtie ou non bâtie.
- · Vous êtes en zone non urbaine avec une construction sur votre terrain : vous devez débroussailler dans un rayon de 50m autour de vos constructions. Les voies d'accès privées doivent être dégagées de toute végétation de manière à obtenir un gabarit de 5m de chaque côté.
- Vous êtes propriétaire d'un terrain sans construction en **zone non urbaine:** vous n'avez pas obligation, cependant vous devez autoriser vos voisins à débroussailler votre terrain dans un périmètre de 50m autour de leur construction ou, le cas échéant, réaliser vous-même les travaux de débroussaillement.

Dès la sortie des contraintes sanitaires, une réunion d'information publique sera organisée sur ce sujet bien complexe.



#### **DÉPÔT SAUVAGE**

Une délibération du conseil municipal datant de 2012 prévoit de facturer une prestation d'enlèvement par les services techniques municipaux à tout auteur de dépôt en dehors des points de collectes (y compris au pied de colonnes).

Si une colonne est pleine, se rendre à la plus proche, et/ou appeler la Mairie au 04 66 37 12 74.





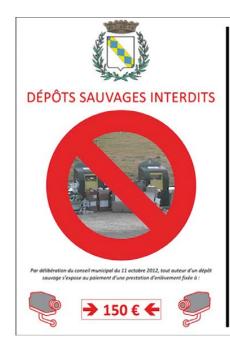




Pour les dépôts illégaux de déchets dans la nature ou au niveau des anciennes décharges, l'amende s'élèvera à 1500 euros.

Les déchetteries d'Uzès et de Fournès vous accueillent pour le dépôt de vos encombrants (horaires sur www.sictomu.org).

Toutes les facturations de dépôt sauvage sont réinvesties pour l'amélioration de l'environnement.







#### **ZÉRO PHYTO**

Les beaux jours reviennent et beaucoup vont retrouver le plaisir du jardinage.

Depuis le 1er janvier 2019, l'utilisation des herbicides est interdite pour les jardins des particuliers. Ceci sera bénéfique pour la santé et pour l'environnement.

Pensez à tailler vos haies et désherbez manuellement vos plates-bandes en bordure du domaine public, ou vos bas de murs dans le village.

Tous ensemble agissons pour l'environnement et contribuons à garder un village bien entretenu.



Une opération de la SICTOMU est en cours pour « pucer » les poubelles.

#### **DOUBLE COLLECTE EN PÉRIODE ESTIVALE**

Comme les années précédentes, le SICTOMU réalise une double collecte du reste pour la période estivale. Du 2 juillet au 1<sup>er</sup> septembre inclus le ramassage des ordures ménagères s'effectuera le vendredi et le mardi.

Pensez à sortir votre poubelle la veille au soir ainsi qu'à la rentrer après la collecte!

**Idée courrier :** Ne placez pas votre bac devant votre boîte aux lettres. Cela fera plaisir au nez du facteur ainsi qu'au votre lorsque vous irez chercher votre courrier.

**Idées anti-odeurs:** Posez un essuie-tout dans le fond de votre bac. Ce geste simple permet d'éviter aux liquides, asticots ou autres de proliférer ainsi que de limiter les odeurs nauséabondes.

#### LE SICTOMU VEUT DÉVELOPPER LE COMPOSTAGE

En charge de la collecte et du traitement des déchets sur le territoire de l'Uzège, notre syndicat veut réduire ses tonnages. Il s'agit à la fois de répondre aux objectifs d'urgence environnementale et climatique, et de maîtrise des coûts.

Le compostage et la gestion des fermentescibles font partie des opérations volontaires afin de réduire les tonnages des déchets dits ultimes (ce que nous mettons dans nos poubelles).

Très prochainement des opérations de recensement des bacs et d'information en porte à porte auront lieu sur le territoire du SICTOMU (35 communes).

Il est envisagé la mise en place de « maîtres composteurs » et de référents dans tous les villages.

Le SICTOMU souhaite également s'appuyer sur les marchés, les professionnels du secteur, et sur les associations afin de promouvoir le compostage. Il mettra en place progressivement des partenariats avec les mairies et écoles mais aussi avec les entreprises et administrations.

Enfin, les animations seront renforcées et développées notamment sur le thème du compostage, et il est envisagé de mettre en place une unité pédagogique sur le site d'Argilliers ou de Vallabrix.





#### FRELONS ASIATIQUES

#### QUE FAIRE EN CAS D'OBSERVATION D'UN NID DE FRELON ASIATIQUE?

Avec l'hiver, plusieurs nids de frelons asiatiques sont devenus visibles sur notre territoire. S'il est important de toujours nous les signaler, il devient peu utile avec l'hiver de les faire détruire ; les nids sont généralement vides début janvier et ne seront jamais repeuplés l'an prochain.

En effet, dans les nids de frelons asiatiques (aux pattes jaunes), les reproducteurs ne naissent qu'à partir de mi septembre, et vers fin novembre la ponte cesse, l'activité d'élevage baisse rapidement et se termine avec la dégénérescence des nids vers milieu décembre.

Par contre, dès le printemps, il faut vraiment être vigilant. Ce frelon s'attaque massivement aux abeilles et autres insectes. Sa prolifération impacte durement la biodiversité locale et l'apiculture. Si les gros nids en hauteur ne représentent pas de danger pour l'homme, dans les haies ou abris divers (5 à 10% des cas) ils peuvent exposer au risque de nombreuses piqûres (mais rarement mortelles).

Un dépistage précoce et la destruction des nids primaires doivent donc se faire le plus tôt possible notamment au printemps (mars-avril-mai).

#### FRELON ASIATIQUE = DANGER



COMMENT RECONNAITRE SON NID

Nid Freion asiatique



Dans le nid primaire, de la grosseur d'une orange, percé vers le bas, la fondatrice, frelon femelle fécondée, ayant réussi à traverser l'hiver, débute sa ponte de fin février à milieu mars. En fait pendant un mois un seul frelon est en activité.

C'est à cette période qu'il faut donc être particulièrement attentif: bien surveiller les plafonds des abris, des souspentes, des vérandas ou terrasses couvertes, ... etc. Si yous apercevez un nid primaire au printemps ou un plus gros en été, n'intervenez pas, avertissez!

• En priorité, en contactant les mairies qui vous mettrons en relation avec le référent de secteur du GDSA (Groupement de Défense Sanitaire Apicole du Gard):

C'est un réseau de lutte qui, à titre bénévole, a mis en place un protocole d'interventions gratuites chez les particuliers ou dans les lieux publics. Le référent doit pouvoir juger (en se déplaçant ou par photos) du mode d'intervention, soit par le GDSA 30 directement ou en missionnant les pompiers. En effet, selon la position du nid, les interventions seront différentes, soit à l'aide de perches spécifiques de destruction soit avec d'autres procédures. Cette organisation pour rester gratuite et bénévole a besoin du soutien des collectivités...

Pour plus de renseignements : Site internet : gdsa30.fr

Contact GDSA du Gard: gdsa30@gmail.com





#### Soyez secs avec les moustiques!

Durant les mois d'été, la fraîcheur de la nuit est appréciée, mais c'est aussi à ce moment précis que les moustiques attaquent. Après la toute première bataille acharnée, on sort l'artillerie : citronnelle, produits anti-moustiques, bougies parfumées, appareils électriques, etc. Mais avez-vous pensé à évacuer les eaux stagnantes?

#### Quelques gestes simples :

- JARDINIÈRES : arrosez les de manière contrôlée de sorte à avoir un terreau humide, mais jamais d'eau apparente
- **SOUCOUPES SOUS LES POTS DE FLEURS, VASES, SEAUX:** videz-les souvent
- RÉSERVES D'EAU (BIDONS, BACS POUR ARROSAGE) : couvrez-les d'une moustiquaire ou d'un tissu
- BASSINS D'AGRÉMENT : entretenez-les régulièrement. Vous pouvez également y introduire des poissons rouges, friands de larves.
- entretenez-les en permanence. Hors saison, videz-les ou bâchez-les.
- GOUTTIÈRES, RIGOLES D'ÉVACUATION : entretenez-les régulièrement, vérifiez leur bon écoulement.
- MATÉRIELS DE JARDIN, JOUETS, PNEUS, RÉCEPTACLES POTENTIELS D'EAU: videz-les, retournez-les ou rentrez-les.

Pour plus de renseignements sur la prévention des moustiques, deux sites sont à votre disposition : www.eid-med.org - www.albopictusir.org

#### INCIVILITÉS

Il est interdit de laisser déposer des déjections d'animaux sur les voies ouvertes à la circulation publique et dans les lieux ouverts au public (parcs, jardins d'enfants, etc...).

Il est fait obligation aux personnes accompagnées d'un chien de procéder immédiatement, par tout moyen approprié, au ramassage des déjections que cet animal abandonne sur tout ou partie de la voie publique, y compris dans les caniveaux, ainsi que dans les squares, parcs jardins, espaces verts publics et espaces de liberté. Ils devront procéder sans retard au ramassage de toute souillure laissée dans les lieux publics afin de préserver la propreté et la salubrité.

Des bornes de distributeurs de sacs à crottes sont à votre disposition dans le village.



Le non-ramassage des déjections de son animal fait encourir à son propriétaire une amende de 35 euros.

LE CHIEN N'EST PAS **RESPONSABLE DE SES CROTTES** LAISSÉES SUR LE TROTTOIR.







REPUBLIQUE FRANÇAISE

Castillon-du-Gard, le 16 mars 2021

CASTILLON DU GARD

N°41/2021

#### ARRÊTÉ INTERDISANT LES DEJECTIONS CANINES SUR LE DOMAINE PUBLIC COMMUNAL

Le Maire de Castillon-du-Gard,

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L2212-1 et suivants; Vu les dispositions du code de la santé publique ;

Vu le règlement sanitaire départemental ;

Vu l'obligation de ramassage des déjections par le propriétaire de l'animal,

Considérant que l'ASVP de la commune a constaté sur les trottoirs et espaces publics ouverts au public la présence de plus en plus fréquente de déjections canines ;

Considérant qu'il y a lieu d'assurer la salubrité et l'hygiène des dépendances de la voirie publique, des espaces verts, parcs et jardins et des espaces de jeux ouverts aux enfants et d'y

Considérant qu'il en va de l'intérêt général de la commune.

#### ARRETE:

Article 1 : Il est interdit de laisser déposer des déjections d'animaux sur les voies ouvertes à la circulation publique et dans les lieux ouverts au public (parcs, jardins d'enfants etc...).

Article 2: Il est fait obligation aux personnes accompagnées d'un chien de procéder immédiatement, par tout moyen approprié, au ramassage des déjections que cet animal abandonne sur tout ou partie de la voie publique, y compris dans les caniveaux, ainsi que dans les squares, parcs, jardins, espaces verts publics et espaces de liberté. Ils devront procéder sans retard au ramassage de toute souillure laissée dans les lieux publics afin d'y préserver la propreté et la salubrité.

Article 3 : Le non ramassage des déjections de son animal fait encourir à son propriétaire une amende de 35€, sur la base de l'article R632-1 du code pénal. Cet article énonce en effet : « est puni de l'amende pour les contraventions de la 2° classe le fait de déposer, d'abandonner, de jeter ou de déposer, en lieu public ou privé, à l'exception des emplacements désignés à cet

Article 4: Madame le Maire ainsi que l'ASVP sont chargés chacun en ce qui les concerne de l'application du présent arrêté qui sera affiché sur les lieux et en Mairie.

Fait à Castillon-du-Gard, le 16 mars 2021





#### **REMISE À NIVEAU DES RÉSEAUX** D'ASSAINISSEMENT ET D'EAU POTABLE

La mairie a commencé grâce à l'aide financière du Département, la rénovation des réseaux d'assainissement d'une part pour empêcher la production de gaz H2s qui peut se révéler dangereux et entrainer des effondrements de route, d'autre part pour améliorer la qualité des canalisations afin d'éviter l'arrivée d'eau parasite qui entraine une augmentation des effluents à traiter à la station d'épuration, donc un coût supplémentaire en fonctionnement. La remise à niveau de notre installation devrait se terminer en 2022.

De même pour l'eau potable, les priorités ont été définies et des rénovations importantes de canalisation vont s'enclencher. Le but est de ne pas « gâcher » la ressource eau si précieuse. Une fois ces travaux achevés, la nouvelle station d'épuration opérationnelle, un travail de fond sera mené pour diminuer le prix de l'eau sur la commune.

#### **LE BRUIT**

Pour rappel, le tapage diurne est interdit au même titre que le tapage nocturne. Pour bricoler ou tondre la pelouse, optez pour des horaires acceptables par tous. La règlementation prévoit que les travaux susceptibles d'entraîner une gêne auditive en raison de leur durée, de leur répétition ou de leur intensité doivent être effectués :

- Du lundi au vendredi de 08h30 à 19h30
- Le samedi de 09h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00
- Le dimanche et les jours fériés de 10h à 12h

Pensez à vos voisins en respectant ces horaires.



#### FERME PHOTOVOLTAÏOUE RESPECTUEUSE DE L'ENVIRONNEMENT ET **EN PHASE AVEC LE PLAN DE RELANCE**

Il est prévu d'installer une ferme photovoltaïque qui sera située au nord de Castillon, sous les lignes à très haute tension. Ce proiet est conduit par la société Arkolia. L'ensemble des études est terminé, le permis de construire va être déposé auprès des services de l'Etat. Le délai d'instruction pour ce type de projet est d'environ un an. Une réunion publique sera organisée pour les habitants par la société Arkolia courant 2021 (sous réserve des restrictions sanitaires). La mise en production est prévue pour début 2024.

Cette ferme représentera la production d'électricité pour un équivalent de 11 000 habitants. La convention de partenariat prévoit qu'Arkolia reverse à la commune un loyer annuel de 100 000 €. L'arrivée de ce projet a obligé les acteurs locaux à se concerter pour repenser le territoire afin de tenir compte des surfaces au sol neutralisées et organiser les compensations. En effet, à titre d'exemple emblématique :

- Plantation d'arbres notamment sur les anciennes déchetteries
- Ouverture de milieux pour favoriser l'habitat du petit gibier afin de maintenir la présence des aigles de Bonelli
- Replantation d'arbres fruitiers dans la plaine
- · Plantation de plantes mellifères favorisant les insectes pollinisateurs
- Actions pour empêcher les sangliers de détruire les récoltes

A signaler, cet opérateur a travaillé avec la Fédération des Chasseurs afin de compenser la diminution de la surface de leur territoire de chasse.



#### **EGLISE SAINT CHRISTOPHE**

Dans le prolongement du travail de fond pour améliorer notre consommation énergétique, l'éclairage de l'église a été modernisé au profit d'un éclairage à led. Il a fallu mobiliser de gros moyens logistiques pour réaliser ces travaux, notamment le recours à une nacelle.

L'église est aujourd'hui mise en valeur pour apprécier la décoration de cet édifice religieux. Pour rappel, l'église de Castillon a accueilli les paroissiens de Vers Pont du Gard pendant les travaux de leur église durement touchée par la foudre.







#### **CONSOMMATION RESPONSABLE**

Suite à la fin du tarif réglementé d'EDF, 350 communes se sont regroupées au sein du Syndicat Mixte Electricité du Gard (SMEG) afin de bénéficier d'une tarification préférentielle. Il a été nécessaire en amont de valider le périmètre éligible à ce regroupement. Ce travail est l'occasion de vérifier, d'une part, l'état de nos équipements (chauffage, éclairage) et d'autre part, la pertinence des puissances souscrites pour ensuite estimer au plus juste le calibrage des puissances nécessaires à chaque bâtiment communal. Lorsque ce diagnostic sera finalisé, la commune pourra changer les équipements énergivores afin de baisser les charges de fonctionnement.

En plus de réaliser des économies, cette démarche s'inscrit dans une démarche éco-responsable.

La CCPG (communauté de communes du Pont du Gard) a été renouvelée en juillet 2020. Présidée par Pierre Prat (conseiller municipal à Aramon). Vos représentants au sein de la CCPG sont Muriel Dherbecourt et Joachim Vallespi.



## Pôle d'Equilibre Territorial et Rural (PETR)

A la tête du PETR Mr Philippe Marchesi (adjoint à la mairie de Montfrin). Le PNR porte le projet du Parc National Régional de « Garrique ». La région a accepté de porter le dossier pour la création d'une association de préfiguration.

A ce jour 75 communes, dont Castillon, ont délibérés favorablement sur ce projet.

www.petr-uzege-pontdugard.fr



## Rezo Ponce

Afin de proposer une alternative à la voiture, adaptée aux déplacements pendulaires et aux zones de chalandise des visiteurs, et séduits par un projet mutualisé basé sur une logique à la fois touristique mais surtout en lien avec les bassins de vie, la Communauté de Communes du Pont du Gard et le Syndicat Mixte des Gorges du Gardon se sont associés via une convention pour déployer ensemble le dispositif RezoPouce « Gorges du Gardon / Pont du Gard ».

La SCIC Rezo Pouce a été créée en 2010. Elle développe, expérimente l'autostop partagé sur les territoires ruraux qu'elle accompagne (Aveyron, Tarn, Hérault...) pour en faire un mode de déplacement efficace. En tant que SCIC, elle porte les valeurs de l'économie sociale et solidaire pour promouvoir une mobilité solidaire et durable. Il s'agit de développer l'autostop local organisé, qui se construit en fonction des besoins, pour des trajets du quotidien, sur des petites distances. Rezo Pouce, c'est aussi une mise en œuvre rapide, entre 4 et 6 mois pour implanter les arrêts sur le Pouce. Ce dispositif viendra compléter l'offre de transports en commun existant et apporte une nouvelle solution de mobilité à la fois flexible, conviviale, écologique et économique.

Dès cet été, des arrêts seront positionnés sur la commune de Castillon du Gard, vous trouverez ci-contre le mode d'emploi.



### Recensement militaire

Chaque jeune français de 16 ans doit se faire recenser dans les 3 mois suivant son anniversaire auprès de sa Mairie muni de sa carte nationale d'identité et de son livret de famille. Il recevra une attestation qu'il devra présenter pour certaines démarches (inscription au BAC, Permis...). Le recensement déclenchera son inscription sur les listes électorales de la commune

AVEC L'APPLI

Conducteur.rices

Rien de plus simple, placez votre autocollant sur votre pare-brise pour être identifiées. Lorsque vous conduisez, restez attentifives aux personnes qui pourraient se trouver à un Arrêt sur le Pouce et si vous passez par leur destination, arrêtez-vous!

Vous pouvez aussi partager vos trajets avec l'application Rezo Pouce :

Conducteurrices, vous publiez les trajets que vous souhaitez
partager. Passageréres, vous pouvez visualiser tous les trajets proposés
ou indiquer vos trajets recherchés. Ceux-ci peuvent avoir un départ
immédiat ou être programmés pour plus tard.

Il est également possible d'associer un hashtag à votre trajet (ex.
d'CareVilla). En créant ou vous abonnant aux hashtags qui vous intéressent,
vous pourrez facilement visualiser tous les trajets publiés avec ceux-ci !

POUR ALLER où?

Plus d'infos, inscription et liste des arrêts sur www.rezopouce.fr ou au 05 63 05 08 00

Suivez Rezo Pouce! (1) (2) (a) /rezopouce

pour ses 18 ans.

# Elections départementales et régionales

· Les élections Départementales et Régionales auront lieu les 20 et 27 juin 2021.

Les deux bureaux de vote se tiendront à la Maison des Associations (27 chemin de la Charrette) de 8h à 18h.

- Les demandes d'inscriptions sur les listes électorales peuvent être faites jusqu'au vendredi 14 mai 2021 soit en ligne en utilisant le télé-service de demande d'inscription sur les listes électorales et joindre la version numérisée d'un justificatif de domicile et d'un justificatif d'identité soit en mairie en remplissant le formulaire Cerfa 12669\*02 de demande d'inscription et joindre un justificatif de domicile et un justificatif d'identité.
- Les électeurs ayant changé de domicile à l'intérieur de la commune sont également invités à indiquer leur nouvelle adresse avant cette date, via le site service public https://www. service-public.fr/particuliers/vosdroits/F1372 ou directement auprès de l'accueil du centre administratif, muni d'un justificatif de domicile et d'une pièce d'identité.



### ATTENTION MODIFICATION DES DATES

### **ELECTIONS REGIONALES ET DEPARTEMENTALES**

La date des élections régionales et départementales ont été officiellement fixées aux 20 et 27 juin prochains

Les demandes d'inscription sur les listes électorales peuvent être faites jusqu'au vendredi 14 mai, pour cela vous pouvez au choix :

 Vous rendre en Mairie pour remplir le formulaire, avec votre pièce d'identité et un justificatif de domicile de moins de 3 mois

□ Remplir chez vous le cerfa n° 12 669 \* 02 (téléchargeable sur https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R16024) et vous rendre en Mairie, avec votre pièce d'identité et un justificatif de domicile de moins de 3 mois

□ Soit réaliser cette démarche en ligne sur www.service-public.fr



#### NOUVEAU → Procuration : Nouvelle télé-procédure

- Un même mandataire pourra disposer de deux procurations.
- L'électeur qui veut établir une procuration se connectera sur le site maprocuration.gouv.fr. Une fois authentifié (via FranceConnect), il devra indiquer la commune dans laquelle il est inscrit, l'identité de la personne à laquelle il donne procuration (obligatoirement inscrite dans la même commune que lui),

Dans un deuxième temps, il devra en effet se déplacer pour faire vérifier son identité auprès d'un officier ou d'un assistant de police judiciaire (OPJ ou APJ). Pour ce faire, l'électeur se rendra dans un commissariat ou une gendarmerie avec son numéro de dossier : l'OPJ ou l'APJ, à partir de cette référence, verra s'afficher sur le site internet dédié l'identité du mandant et la vérifiera en demandant une pièce d'identité. Dès lors, la demande sera immédiatement transférée, de façon dématérialisée, vers la commune d'inscription de l'électeur.

Troisième étape : le maire ou le service qui a la délégation se connectera sur le site mairie.maprocuration.gouv.fr. Il verra apparaître la demande dès sa transmission, pourra procéder aux vérifications d'usage (inscription du mandant et du mandataire, respect du plafond de procurations, dont on rappelle qu'il sera de deux pour les prochaines élections départementales et régionales) et, si tout est conforme, validera la demande. Le mandant sera informé par message électronique.

• Il reste parfaitement possible d'établir une procuration « à l'ancienne », uniquement sur la base de formulaires papier.

## Vie locale et associative

La crise sanitaire a obligé la plupart des associations à annuler tous leurs projets. Seules quelques animations ont pu être réalisées dans le respect des mesures sanitaires.

#### **TÉLÉTHON**

Pour pallier l'organisation physique du Téléthon 2020, l'équipe d'organisation a mis en place une page de don dédiée à Castillon du Gard sur le site officiel du Téléthon. Les dons cumulés sur cette page s'élèvent à 750 € pour la campagne de 2020, en supplément des dons récoltés sur la page générique du site du Téléthon (www.afm-telethon.fr)

Pour en savoir plus ou participer à l'équipe d'organisation du Téléthon 2021: 06 72 47 25 60



#### ASSOCIATION DES PARENTS D'ELÈVES DE CASTILLON DU GARD

L'association, présidée par Emmanuelle BERTHOMIER, a également été impactée par la pandémie. En 2020, l'association a pu maintenir la traditionnelle vente de chocolat de Noël et vente de masques en tissus ainsi que des sacs en toile de coton et des cabas décorés de dessins d'enfants de l'école de Castillon.

Pour en savoir plus ou participer à l'équipe d'animation : ape.castillondugard@gmail.com



#### INITIATIVE ÉCOCITOYENNE

Une jeune Castillonnaise sandre VEYRON, en photo) a souhaité organiser une action de nettoyage du chemin Jaune avec les habitants et a sollicité la Mairie de Castillon du Gard pour soutenir son initiative Ainsi, une matinée de ramassage de déchets a été organisée le 27 mars 2021. Les sacs et gants ont été fournis par la commune. Une cinquantaine d'habitants et les sociétés de



chasse communale ont répondu présents aux côtés de l'équipe municipale. Plusieurs camions de déchets ont été ramassés! La matinée s'est conclue sur un temps de convivialité.





#### **ASSOCIATION DE DONNEURS DU SANG BÉNÉVOLES DU PONT DU GARD**

L'association a pour but de faire la promotion du Don du Sang et l'accueil des collectes en partenariat avec l'Etablissement Français du Sang. La France a besoin de 10 000 dons par jour pour subvenir aux besoins des malades.

Pour donner son sang : Il faut avoir entre 18 et 70 ans, peser au moins 50kg, ne pas être à jeun, remplir un questionnaire. Une visite médicale de 15 minutes environ précède le don, puis à l'issue du prélèvement une collation vous est servie.

« Donner son sang est un acte citoyen qui sauve des vies. Venez nombreux lors des prochaines collectes ».

Mme CHAMPAGNE – Présidente de l'association – 04.66.37.10.08



#### **FÊTES DE PÂQUES**

En association avec la boulangerie du centre du village, la municipalité a proposé aux enfants de réaliser des dessins. Chaque enfant a reçu une récompense chocolatée. Un dessin a été tiré au sort, l'auteur a reçu un gros œuf en chocolat!



## Liste des associations 2020/2021 de Castillon du Gard

#### ASSOCIATION ECOLE

#### L'AMICALE DES PARENTS D'ELEVES JULES FERRY - APE

PRÉSIDENTE Mme Emmanuelle BERTHOMIER - 30210 CASTILLON DU GARD - 06.79.83.80.84 - ape.castillondugard@gmail.com

#### ASSOCIATIONS SPORTIVES

#### **BALL TRAP**

PRÉSIDENT Mr CHARMASSON Claude - 94 rue Lamargue 30200 Bagnols sur Cèze - 06.88.50.03.31 - Claude.charmasson@laposte.net

#### LA BOULE AU BOUCHON CASTILLONNAISE

PRÉSIDENT Mr BABOULENE Christian - 7 route d'Uzès 30210 CASTILLON DU GARD - 06.21.87.11.12

#### **TENNIS CLUB CASTILLONNAIS**

PRÉSIDENT Mr VIDAU Jean - « Le Clos des Vignes » 9 place du 8 mai 1945 — 30210 CASTILLON DU GARD - 07.82.25.99.65

Mme BELENGUIER Nathalie - 8 chemin Combe de Vayer - 30210 CASTILLON DU GARD - 06.02.37.46.58

#### **COLLECTIF YOGA**

PRÉSIDENTE Corine BASTIDE - « Moure de l'île » Les Croisées – 30210 CASTILLON DU GARD 06.28.81.51.36 Collectif.yoga30210@gmail.com - Professeur : Véronique HAURIE 06.14.57.28.69 - Corine BASTIDE

#### **ES CASTILLON**

PRÉSIDENT ODE Patrice - Mairie de Castillon du Gard - 04.66.58.54.87 - Es.castillon@free.fr

#### ASSOCIATION RANDONNEES - CULTURE

#### **AREC - RANDONNÉE ET CULTURE**

PRÉSIDENTE Mme MORENO Corine - 7 chemin de la Cigale - 30210 CASTILLON DU GARD - 04.66.37.26.59

#### ASSOCIATION FESTIVITE

#### LE COMITE DES FETES JEUNESSE CASTILLONNAISE

PRÉSIDENT Mr BATIFOULIER TOM - jeunessecastillonnaise@gmail.com - 06.67.47.44.65 - batifouliertom@gmail.com VICE PRESIDENT Mr CRIVALLERO Thomas - 06.98.55.69.74

### SOCIÉTÉS DE CHASSE

#### **LES AMIS DE LA ST HUBERT**

PRÉSIDENT Mr Michel KUEHN - 10 Chemin de la Croix de Benoit 30210 CASTILLON DU GARD - 06.85.49.39.43 - michel.kuehn0081@orange.fr

#### GIC FAUNES, AGRICULTURE CASTILLONNAISE

PRESIDENT Mr Claude MACRON - claudemacron@yahoo.fr

Protecteur de la chasse

### ASSOCIATION LOISIRS

#### **ASSOCIATION « LA CROISÉE DES JEUX »**

PRÉSIDENT Franck BAVEUX - 6 Chemin de la Baraquette - 06.12.68.11.05 - baveuxf@gmail.com - carole.fabrol@yahoo.fr

#### ASSOCIATION ANCIENS COMBATANTS

#### **ASSOCIATION DES ANCIENS COMBATTANTS**

PRÉSIDENT Mr Dominique COLAS - 4 E chemin du Bout de la Coste 30210 CASTILLON DU GARD - 04.66.37.50.07 / 06.76.14.89.32 - Yvan ODE 06.42.20.31.81

#### ASSOCIATION MUSICALE

#### **CHORALE**

PRÉSIDENTE Mme VIAN Josiane - Josiane.vian@laposte.net - 17 allée des Grillons 30650 ROCHEFORT DU GARD - 06.19.93.30.96 Ou Mme COLLAVIZZA Quartier des Aires 30210 CASTILLON DU GARD

#### **GROUPE MUSICAL LA BELLE EPOQUE**

PRÉSIDENT Mr Marcel ODE 33 chemin des Oliviers - 30210 CASTILLON DU GARD - 04.26.25.03.16 - 04.66.37.17.19

#### ASSOCIATION SAUVEGARDEDU PATRIMOINE

#### **ACADEMIE DU PONT DU GARD**

PRESIDENT siège Social chez Mr LARNAC -Mr POLGE Nicolas — nicolas.polge@free.fr 04.66.37.12.52 larnac.claude@orange.fr ANDRE Francis - 04.66.37.09.88 - francis.andre698@orange.fr - 4 chemin de Font Grasse — 30210 CASTILLON DU GARD

#### **PONT DU GARD ET PATRIMOINE**

PRESIDENT Mr GREHAL Jean-Yves - 4 chemin de la Baraquette - 30210 CASTILLON DU GARD - 04.48.68.21.43- 06.26.99.37.74

#### LES AMIS DU PONT DU GARD ET DE L'AQUEDUC DE NIMES

PRESIDENT Mr GREHAL Jean-Yves - 4 chemin de la Baraquette - 30210 CASTILLON DU GARD - 04.48.68.21.43 - 06.26.99.37.74

#### **ENTENTE CYNOPHILE CASTILLONNAISE**

PRESIDENT Mr JOB Eric - 3 CHEMIN DES TUILERIES - 30210 CASTILLON DU GARD - 06.21.21.06.59

### Les dates à retenir

#### 6 iuin

vide greniers à Casa Benelli

#### Juin

fête des écoles

#### 21 iuin

fête de la musique à la maison de retraite

#### 24,25,26 juillet

fête votive « allégée » (sous réserve conditions sanitaires)

#### 1 août

Belle Brocante centre du village

marché nocturne avec la « Peña del Fuego »

#### 5 septembre

vide greniers à Casa Benelli

Au vu de la situation sanitaire nous ne pouvons donner des dates pour certaines festivités mais nous vous tiendrons au courant via les réseaux sociaux ainsi que sur l'affichage permanent.

## État civil



#### NAISSANCE 2020 JUSQU'À AUJOURD'HUI

VENTURINI Margot née le 10 janvier 2020 JULIEN Ambre, Mireille, Janine née le 25 mars 2020 JULIEN Apolline, Marie-Jeanne, Josette née le 25 mars 2020 **QUITTARD Amélia, Eva née le 13 avril 2020** ENJOLRAS Adryan, Patrice, Michel —né le 16 mai 2020 GALISSARD MALARTRE Théa, Eve née le 06 juin 2020 SERRI REYNAUD Raphaël, André, René né le 27 août 2020 DAOUDI Kamil né le30 août 2020 BAILLY ALCARAZ Alba, Rose, Lucie née le 05 septembre 2020 MERCIER Julia, Stéphanie, Muriel née le 16 novembre 2020 CHAUVET Capucine, Héline, Lou née le 26 novembre 2020 MILESI PETITCLERC Macéo, Claude né le 22 janvier 2021 JULIA Paolo, Gabin, Jean né le 16 février 2021 DAOUDI Shems, Mina née le 18 février 2021



Une pensée à toutes les familles touchées et éprouvées par la pandémie.

#### **DÉCÈS DE 2020 À AUJOURD'HUI:**

Madame DANIEL Yvette, Augustine, Marie décédée le 28.01.2020 Madame CHAUMERAS Néonarde décédée le 28.03.2020 Madame VALY Elise, Constance décédée le 03.04.2020 Monsieur VERGNET Eloi, Paul, Jean décédé le 04.04.2020 Madame ROCHE Josette, Lucienne décédée le 17.05.2020 Monsieur COUÉDON Marcel, Yves, Ernest décédé le 30.05.2020 Madame DEMOUSTIER Eliane décédée le 21.07.2020 Madame LESAGE Julia, Aurore décédée le 03.12.2020 Madame DU QUESNE VAN BRUCHEM Georgine décédée le 08.01.2021 Madame PYCZAK Marié, Mathéa décédée le 04.02.2021

#### TRANSCRIPTIONS DE DÉCÈS DE 2020 À AUJOURD'HUI:

Madame AYACH Kanza décédée le 28.02.2020 Monsieur BEAULANDE Jean-Pierre, Gilbert décédé le 09.03.2020 Madame HEYRAULT Juliette, Lucienne, Victorine décédée le 10.05.2020 Monsieur ILPIDE Francis, Marcel décédé le 24.06.2020 Monsieur LAUMONDAIS Yvon, Frank décédé le 09.09.2020 Madame BLÉMONT Suzanne, Raymonde décédée le 01.11.2020 Madame RIVIÈRES Marie, Jeanne décédée le 04.02.2021

Lui-même grand peintre, Francis Ilpide s'est investi dans la vie du village en créant successivement divers événements autour de l'art : le salon Castill'Arts en 1988, puis la Vigne et le Vin en 1992 et les Ambassadeur de l'art en 1996.

Très impliquée depuis toujours dans la vie de Castillon-du-Gard, Georgine Du Quesne Van Bruchem s'en est allée le 8 janvier 2021. Originaire de Hollande, Georgine Du Quesne vivait depuis de très nombreuses années à Castillon et est surtout connue comme présidente de l'association Ikebana, culture et art floral japonais ancestraux.

Nous leur rendons hommage pour leur implication dans la vie du village.



M.Ilpide Francis



Mme Du Quesne Van Bruchem Georgine

## Les Castillonnais à l'honneur

## Producteur de Baies de Gogi Bio

#### **NOUVEAU À CASTILLON DU GARD**

Nancy et Thomas CRIVELLARO, jeunes agriculteurs et viticulteurs ont ajouté à leurs production la culture des Baies de Goji. Cueillies à la main dès les premières lueurs du jour, elles sont immédiatement triées, conditionnées et conservées au frais.

Elles vous surprendront par leur goût naturellement sucré et leur couleur rouge brillant.

La Baie de Goji, vendue en fruit frais ou déshydraté, est très riche en fibres, antioxydants, vitamine C et calcium, ce qui en fait un aliment de prédilection pour combattre la fatique, préserver les cellules du vieillissement et garder une bonne vue.

Associez aussi les Baies de Goji à vos plats, salades, pâtisseries, infusions, ... c'est vous qui décidez comment vous allez vous régaler !!!





#### **Contact:**

**EARL Les Tuileries - Serge, Nancy et Thomas CRIVELLARO** 12 Chemin des Tuileries - 30210 Castillon-du-Gard - Tél : 06.60.96.24.05 - Mail : nancy.crivellaro@orange.fr

## Nicole Ortis-Bommarito, artiste peintre cotée Dronot

Elle s'est installée récemment dans notre village. Elle a ouvert une galerie rue des marchands et souhaite partager sa passion avec les habitants, en particulier les enfants...

Horaires libres: 06 46 67 36 12





### Isabelle Riviere, sculpteur et peintre

Je viens juste d'arriver à Castillon-du-Gard et je tiens à vous exprimer ma joie de me retrouver dans votre beau village. Dans mon atelier, mon esprit vagabonde au gré de mes idées et laisse mes mains façonner la matière. Parfois l'inspiration m'emmène sur des chemins plus colorés avec des couleurs plus vives, plus claires, du coup, je trouve la toile adéquate et je projette ma peinture,

Les résultats sont à découvrir sur mon site internet,

https://isabelleriviereart.com

mais aussi sur ma page Facebook : www.facebook.com/

IsabelleRiviere.sculpteur

et Instagram: www.instagram.com/isabelleriviereart/

## Le très haut débit THD

De quoi parle un Castillonnais qui rencontre un autre Castillonnais :

- -« Tu as testé ton éligibilité? »
- -« oui c'est fait »
- « tu as rendez-vous pour la fibre? »
- -« oui dans une semaine »
- -« ils n'ont pas pu me raccorder, mon fourreau était écrasé! » etc. . . . .

Toutes conversations tournent sur le sujet.

#### Et oui, la fibre tant attendue, tant annoncée, est arrivée!

Tous les Castillonnais sont raccordables et à terme seront raccordés.

Orange et SFR sont pour l'instant les seuls opérateurs actifs, pour les autres (Bouygues, Free, ...). Il faudra attendre ou changer d'opérateur.

#### Des travaux sont encore parfois nécessaires :

- Soit pris en charge par l'opérateur,
- Soit pris en charge par le sous-traitant de SFR (CIRCET).

La Mairie ne sert que de facilitateur, mais vous pouvez toujours nous appeler.

Contact Mairie: 04.66.37.12.74





## Communication

Notre commune utilise différents canaux de communication pour vous tenir informés du fonctionnement et de l'activité du village:

- castillondugard TV: chaine Youtube de la mairie lancée en janvier 2021, vous y trouverez des informations et des reportages sur la commune (accessible sur le site www.forumcastillon.fr/castillon-du-gard-tv ou sur You Tube )
- Facebook : https://fr-fr.facebook.com/communecastillondugard/
- Site internet officiel de la Mairie de Castillon du Gard : www.castillondugard.fr
- Info Flash, vous pouvez télécharger l'application « Info Flash » sur votre smartphone
- Les bulletins municipaux distribués dans vos boîtes aux lettres
- Le panneau lumineux situé à l'entrée du village
- Pour des informations touristiques et culturelles voir le site : www.forumcastillon.fr
- L'accueil secrétariat 04 66 37 12 74

Si vous souhaitez poser une question, demander un renseignement, n'hésitez pas à utiliser le formulaire « contact » du site internet de la Mairie

Pour obtenir l'application info Flash Flashez un des QR Code suivant pour télécharger l'application sur votre téléphone (ou sur https://www.info-flash.com/)













## Informations pratiques





#### **HORAIRES DE LA MAIRIE**

La Mairie est ouverte du lundi au vendredi de 8h00 à 12h00.



#### **HORAIRES DE L'AGENCE POSTALE**

L'Agence Postale vous accueille : Lundi et vendredi: 8h45-12h Mardi et jeudi: 8h45-12h, 14h-16h

Mercredi: 8h45-11h Samedi: 9h15-12h





© GILE MICHEL/SIPA

Face aux nouvelles contraintes imposées par la réforme funéraire, la commune s'est engagée dans un programme de réhabilitation du cimetière communal. La Mairie a missionné le Groupe ELABOR Service Cimetière pour réaliser une procédure de reprise des tombes abandonnées. Notre correspondant est Mr Ebrard.

Toutes personnes concernées par des concessions vendues mais non matérialisées ou des tombes très anciennes ou sans épitaphes et qui tiennent à maintenir leurs droits ou places, sont priés de se faire connaître à la mairie soit :

- En se présentant,
- En envoyant un courrier (N° de concession et nom des inhumés dans la tombe). Suite au relevé topographique, Monsieur Ebrard est intervenu pour le relevé des Epitaphes ainsi que pour faire un point sur les indécisions rencontrées et prise en compte du système de gestion. Une avancée des travaux vous sera communiquée ultérieurement.

Cette action sera menée sur 3 ans.



#### LE BUS DE LA MER

Tous à vos maillots, les inscriptions pour le bus de la mer débuteront le 1er juillet!!

Un bus assurera une correspondance de Castillon du Gard au Grau du Roi, tous les mercredis de juillet et août (sous réserve de l'évolution de la situation sanitaire).

Les inscriptions se feront auprès du secrétariat entre 8h et 12h, elles seront individuelles et devront être renouvelées chaque semaine. Les enfants de 16 à 18 ans devront fournir une autorisation parentale et la copie de la carte nationale d'identité d'un des parents. Les enfants de moins de 16 ans devront obligatoirement être accompagnés d'un adulte.

#### **CARTE D'IDENTITE**

#### La nouvelle carte d'identité dans toutes les régions d'ici le 2 août.

Les cartes nationales d'identités (CNI) font peau neuve : au format d'une carte bancaire, elles pourront progressivement être demandées à partir du 15 mars 2021 dans l'Oise et à partir du 30 mars dans les départements de Seine-Maritime et La Réunion. Ensuite, le déploiement s'ouvrira tous les 15 jours à une nouvelle région. Il devrait ainsi être achevé au 2 août prochain. A partir de cette date, aucune carte d'identité dans leur ancien format pourra être délivrée.

Cette nouvelle carte sera valable 10 ans (et non plus 15 ans). Les usagers pourront indiquer deux adresses au verso pour les enfants en garde alternée.

Autre précision : les nouvelles CNI auront un « QR code » qui permettra de détecter les faux (notamment à partir de la photo enregistrée aux services de la mairie ou de la préfecture).



#### TRI SÉLECTIF / ENCOMBRANTS





Ne jetons pas les détritus en dehors des containers ou vide-ordures réservés à

Evacuons nos objets encombrants à la déchèterie sans attendre ; respectons les jours et horaires d'ouvertures et n'abandonnons pas les déchets aux colonnes de tri ou dans la nature.

#### Horaires d'ouverture des déchèteries :

8h30-11h45 et 14h-17h15 - Jours d'ouverture :

- Fournès : lundi, mardi, mercredi, vendredi et samedi
- · Lussan: lundi, mercredi et samedi
- Uzès : du lundi au dimanche matin



#### **INFORMATIONS LOCATIVES**

Vous décidez de louer votre maison ou des chambres d'hôtes en saisonnier, il y a lieu de remplir :

- · Pour les meublés de tourisme le Cerfa 14004\*04
- Pour les chambres d'hôtes le Cerfa 13506\*03 A télécharger sur service public.

Ces imprimés sont obligatoires, ils sont ensuite transmis à la Communauté de

Communes pour enclencher le paiement de la taxe de séjour.



#### RAMASSAGE DES ENCOMBRANTS

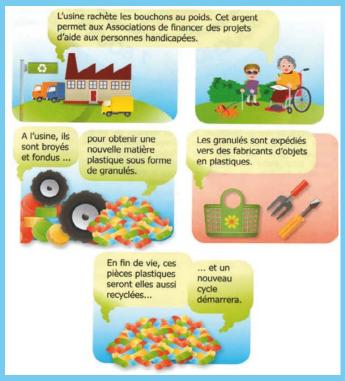
Pour les personnes de plus de 75 ans ou en situation de handicap inscriptions en Mairie avec une liste complète de ce que l'on doit récupérer. Les encombrants seront récupérés le 3ème jeudi de chaque mois sauf pour les mois de juillet et août.



### Opération Bouchons Gardois - Bouchons Castillonnais

Pour en savoir plus : http://bouchons-gardois.fr









La Mairie et l'école deviennent des points de collecte pour cette opération.

Des emplacements identifiés seront à votre disposition. Soyez nombreux à ramener vos bouchons!

Pour en savoir plus : http://bouchons-gardois.fr/